



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy le 29 janvier 2020

CHRU de Nancy : le COPERMO rend un avis favorable sur son Schéma directeur immobilier qui anticipe l'avenir de l'hospitalisation

Le COPERMO examinait hier, le schéma directeur immobilier (SDI) du CHRU de Nancy, présenté par le Directeur général, Bernard Dupont, le Président de la CME, Pr Christian Rabaud, et le Directeur général de l'ARS, Christophe Lannelongue.

Ce SDI prévoit un investissement de 515 millions d'euros à même de permettre de mieux accueillir les patients, offrir de meilleures conditions de travail au personnel et optimiser les parcours de soins.

A l'issue de cette réunion décisive, le dossier présenté a été jugé éligible par le COPERMO, ce qui signifie que les grands objectifs du projet et ses principes d'élaboration ont été jugés conformes à la stratégie de l'Etat en matière d'investissement public hospitalier. Le CHRU de Nancy recevra d'ici quelques jours, un avis circonstancié associé à des recommandations. Le dossier sera ensuite envoyé pour une contre-expertise au Commissariat Général à l'Investissement avant validation définitive de l'enveloppe allouée.

Une étape essentielle franchie avec succès

Le COPERMO a reconnu la transformation positive et exceptionnelle réalisée par le CHRU de Nancy ainsi que la qualité, la pertinence et le sens du schéma directeur immobilier construit autour du projet médical et soignant.

La crédibilité du CHRU de Nancy a été renforcée et le projet sera éligible au financement de l'Etat.

Le COPERMO a souligné le fort engagement de la communauté hospitalière. Le futur projet immobilier permettra une densification et un regroupement des activités sur le site de Brabois (plateau technique) tout en maintenant un hôpital de proximité, exclusivement ambulatoire, et de santé publique au centre-ville. Ce maintien d'activités de proximité, conformément aux objectifs de « *Ma santé 2022* » permettra aux patients un accès facile au CHRU.

Au-delà des murs et des investissements, ce projet est un véritable levier de transformation pour l'établissement, les choix effectués aujourd'hui auront un impact durable **sur la qualité des soins et sur la performance de l'institution.**

Et la suite ?

- Les recommandations du COPERMO sur le projet seront transmises à l'ARS, et le CHRU devra y répondre avant l'envoi au Commissariat Général à l'Investissement pour contre-expertise ;
- Les études et travaux SDI seront poursuivis et la programmation de chaque partie du projet sera lancée afin d'établir le programme technique détaillé. Un appel à candidature pour une assistance à maîtrise d'œuvre sera lancé très prochainement.

Tous les projets seront élaborés et menés avec l'implication de l'ensemble des acteurs de la communauté hospitalière.

Une rencontre avec la Ministre de la Santé

Ce matin, Bernard Dupont, Pr Christian Rabaud et Laurent Hénart, Président du Conseil de surveillance l'établissement ont été reçus par Madame Agnès Buzyn. Lors de cet échange, la Ministre a remis en main

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr
Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr





COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy le 29 janvier 2020

propose un courrier actant officiellement l'éligibilité du dossier de l'établissement. Elle a rappelé que « cette éligibilité est une étape majeure pour le projet du nouveau CHU » et « qu'il constitue un véritable levier de transformation pour placer le CHRU dans une dynamique forte de progrès, au service des patients de son territoire ».

Projet stratégique et Schéma directeur immobilier : points essentiels

Accélération du virage ambulatoire, avec une cible de 56%, contre 44% actuellement, permettant de répondre aux objectifs nationaux des pouvoirs publics, et dégager des moyens en capacité d'hospitalisation (179 lits).

La diminution des capacités d'hospitalisation, les réorganisations permettront une baisse globale et progressive des effectifs non soignants et soignants d'ici 5 ans (environ 598ETP)

Engagement dans une trajectoire performance (2019-2024) = 67,6 millions de gains

La trajectoire financière du CHRU est **durablement assainie** grâce à un SDI de 515M€ à horizon 12 ans

2 phases indépendantes

Phase 1 à 293,5M€ et Phase 2 à 221,5M€

Phase 1 (2021 – 2027) : Barre de Brabois vidée à 100% et Hôpital Central remonté sur le site de Brabois

- Nouveau logipôle à l'arrière du site de Brabois
- Nouveau bâtiment Sécurité-SAMU-SMUR à l'entrée du site de Brabois
- Construction des nouveaux bâtiments : médico-technique n°1, hospitalisation
- Préparation de la phase 2

Phase 2 (2028 -2032) : Maternité et Centre Emile Gallé remontés sur le site de Brabois, création du pôle mère enfants

- Création du pôle de prévention et santé publique au centre ville
- Construction du bâtiment médico-technique n°2
- Construction du bâtiment pour le pôle Mère-Enfants
- Démolition de la barre de Brabois et de l'Hôpital d'Enfants

Liste non exhaustive de toutes les opérations

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication : communication@chru-nancy.fr

Emilie TOUPENET, directrice de la communication : 03 83 85 14 78 | e.toupenet@chru-nancy.fr

